



## CAP 22 : le nouveau réseau de proximité

### TOUS CONCERNES !!!

*Compte rendu de la réunion informelle du 12/06/2019*

#### **Vous pensiez que la foudre ne tomberait que sur le service voisin ? C'est loupé !!!**

À l'horizon 2022, ce sont tous les services et toutes les missions qui auront été impactés par le raz-de-marée « CAP 22 ». Vous avez du mal à décrypter les cartes 2019 – 2022 mises en ligne sur Ulysse 63 ? La CFDT Finances Publiques et la CFTC DGFIP décrypte tout cela pour vous,

#### **Vous travaillez en Trésorerie, en Paierie Départementale ? Ce qui vous attend :**

– disparition des Trésoreries de : **Aigueperse, Besse-St Anastaise, Billom, Bourg-Lastic (techniquement antenne du Mont Dore), Courpière, Cunhlat, Jumeaux, Les Martres de Veyre, Lezoux, Luzillat, Manzat, Pont du Château, Pontaumur, Rochefort-Montagne, St Amand Tallende, Vic le Comte et Volvic.** À savoir qui absorbe qui et à quelle date : Le mystère reste entier !

– transformation de la **Paierie Départementale** et des **Trésoreries de Clermont Métropole et Amendes, Issoire, Thiers et Riom** : Ces services, dont les missions seront à redéfinir, deviennent des Services de Gestion Comptable (SGC), avec implantation d'antennes sur **Ambert et Montaignut en Combraille** ;

– modification de la **Trésorerie CHU** : Le service restera implanté à Clermont-Ferrand, et deviendra la trésorerie hospitalière du département (M21), absorbant les missions équivalentes des trésoreries de Riom, Issoire ... L'un des seuls services *qui devrait être touché par les restructurations dès 2020* ;

– création d'une **Trésorerie de gestion des EPSMS (M22)**, absorbant les missions dispersées précédemment en Trésoreries : Ce service serait implanté en dehors de l'agglomération clermontoise, *potentiellement sur Thiers* ;

– nouvelle marotte de Bercy, la création du métier de **conseillers aux décideurs locaux**, dont l'implantation reste à définir (bureau en mairie, Maison France Services, ??). Ils seront chargés du conseil, et déchargés des tâches de gestion et de la responsabilité pécuniaire et comptable, qui restent aux responsables des SCG.

#### **Vous travaillez en SPF et SPFE ? Ce qui vous attend :**

Une fois n'est pas coutume : Un pas en avant, un pas en arrière et c'est reparti !

A priori, les disparitions des **SPF d'Issoire, Riom et Thiers** interviendraient dans le calendrier courant 2020. Dans le détail, impossible d'en savoir plus. Seule information complémentaire obtenue : Des contraintes techniques empêcheraient la fusion simultanée de plusieurs SPF avec le SPFE.

#### **Vous travaillez en BDV, en PCE ? Ce qui vous attend :**

- déménagement de la **BDV** sur Riom ;
- fusion du **PCE de Clermont** avec celui de **Riom**.

Ces deux actions visent à répondre à l'objectif de la DG de sortir un certain pourcentage de l'effectif DDFIP 63 de 2019 de l'agglomération clermontoise à l'optique 2022.

## **Vous travaillez en SIP, SIE, SIP-SIE ?** Ce qui vous attend :

- disparition complète des **SIP-SIE d’Ambert et du Mont Dore** ;
- transformations des **SIP-SIE d’Issoire et de Thiers** qui deviennent SIP et perdent leur activité de SIE ;
- disparition complète du **SIP de Riom** ;
- disparition des **SIP Nord et Sud et des SIE Nord et Sud** de Clermont-Ferrand : un seul SIP et un seul SIE restent implantés sur la Métropole ;
- maintien du **SIE de Riom** qui reste le seul SIE implanté hors métropole.

Le Directeur affirme vouloir des services à effectif inférieur à 50 agents : Comment compte-t-il fusionner les SIP et SIE de Clermont tout en absorbant les SIP de Riom, SIE de Thiers, SIP-SIE du Mont-Dore et d’Ambert ? En sachant qu’un des objectifs imposés par la DG est la sortie d’effectifs de la Métropole, il est clair que tout ce petit monde va être réparti à droite et à gauche, mais où ??

## **Vous travaillez en CDIF ?** Ce qui vous attend :

Transformation du service en SDIF, avec absorption des missions cadastrales dévolues précédemment aux SIP. Au passage, on pense que le SIP de Riom ayant récemment pris la charge de Thiers, pourrait être supprimé : Des efforts récompensés, ça fait toujours plaisir !! Quant au maintien des collègues géomètres sur les antennes de Riom et Issoire, rien n’est dit : À chacun d’en tirer les conclusions...

## **Vous travaillez dans d’autres services** :Ce qui vous attend aussi :

Comme tout le monde, votre service sera impacté par les suppressions d’emplois. Le Directeur n’a pas voulu dévoiler les chiffres prévisionnels. À titre de comparaison, pour un effectif à peu près équivalent au nôtre aujourd’hui, la DDFIP 42 a annoncé une moyenne de suppressions de 35 emplois par an d’ici 2022. Sans préjuger de notre situation locale, les suppressions d’emplois n’y seront pas en diminution.

## **Les accueils de proximité ? Quesako ?**

Vous avez constaté l’émergence de nombreux petits points bleus sur la carte 2022 ?

Ne rêvez pas, ce ne sont pas de nouveaux services de proximité où des emplois pourront être implantés ! En réalité, il s’agit du développement du réseau des Maisons France Services (MFS, ex – Maison de Services aux Publics), dans lesquelles la DDFIP 63 serait représentée pour un accueil sur rendez-vous sous forme de permanences. Des concertations avec la Préfecture, les élus et autres administrations concernées devront se tenir. Aujourd’hui, rien n’est défini, ni la pérennité de ces structures, ni leurs missions ou leur mode de fonctionnement. Reste à savoir quels agents seront désignés et à quelle fréquence ils assureront ces permanences ?...

Malgré son engagement à proposer un suivi personnalisé aux agents concernés, **la Direction ne nous dit pas tout, et de nombreuses autres questions restent en suspens.**

**La CFDT Finances Publiques et la CFTC DGFIP exigent une plus grande visibilité de notre avenir professionnel.**

**Pour un vrai dialogue, nous demandons à notre Direction locale la diffusion :**

- du calendrier prévisionnel des restructurations / suppressions des services ,
- des mesures d’accompagnement à mettre en place pour les agents,
- des périmètres géographiques des fusions de services.